LIFFOL-LE-GRAND

Bulletin municipal

Janvier 2020- N° 9

27 rue de l'Orme
88350 Liffol le Grand
Tél: 03 29 06 60 25
E-mail: mairie@liffol-le-grand.fr

Site internet de la Mairie : www.liffol-le-grand.fr

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

Une année se termine, une autre vient de s'ouvrir. Reconnaître que nous avons des espoirs et des rêves communs ne fera pas disparaître les obstacles, ne résoudra pas tous les problèmes, et ne remplacera pas la difficile tâche d'essayer de forger l'avenir de notre commune.

C'est pourtant en puisant dans notre imagination, notre énergie et nos ambitions que nous pouvons continuer notre engagement.

C'est de cette façon que nous essayons de faire progresser la solidité et l'efficacité de l'action publique.

Les investissements et les aménagements réalisés ces dernières années et en ce moment, nous permettent d'assurer un accueil favorable pour nos administrés. La qualité de nos équipements conforte l'intérêt des familles, en particulier dans les domaines scolaires, culturels, de la petite enfance, et de la santé.

Je vous laisse le soin de découvrir dans ce bulletin municipal, les différentes orientations qui permettront à notre cité de continuer à se développer, durablement, au sein de le Communauté de Communes.

Merci aux adjoints, aux conseillers municipaux et à nos agents, tous très impliqués au quotidien dans le fonctionnement harmonieux et l'évolution de la commune.

Je salue tous les bénévoles des associations, pour leur action. C'est grâce à vous tous que se tisse le lien social, culturel entre toute la population et les générations.

Mes vœux de soutien et de réussite iront également vers nos artisans, commerçants et chefs d'entreprises… qui apportent cette richesse économique et cette vitalité dont notre commune et notre territoire ont besoin pour exister, et qui participent au bien-être de leurs habitants.

Voilà Chers Amis ces quelques lignes qui, je le souhaite, seront pour vous tous un véritable message d'encouragement pour cette nouvelle année.

Ensemble, continuons dans ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement pour que nous puissions atteindre ce même objectif : « Le bonheur de chacun d'entre nous ».

En mon nom, celui des élus et des agents, je souhaite à chacune et chacun, une bonne santé pour réaliser ses projets, un optimisme pour aller de l'avant, une bienveillance qui favorise la vie collective et des rencontres qui éclairent le quotidien.

«Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible»

Cyril VIDOT

ETAT CIVIL 2019

DENISE Rose	12 Janvier
LAURENT Andy	31 Janvier
CAUSIN Clara	1er Février
SANCHEZ DELIGNE Tina	23 Mars
MOUAMIN Bilal	08 Avril
HAMEL Arthur	1er Mai
GAUGIEN Declan	24 Juin
DELIBERALI Tom	26 Juin
MONGIN Malo	14 Juillet
NOGUERROS Sacha	29 Juillet
FIACRE Alessio	13 Août
MECHET BLACHIER Noëlya	30 Septembre
MECHET BLACHIER Lyana	30 Septembre
GAUCHON Tom	1er Septembre
DUPONT Rosalie	05 Novembre
HUMBERT Dewey	24 Novembre
CHABOISSIER Elsa	12 Décembre
FLORCZAK LABRUDE Lola	22 Décembre

Lucie MARSAL & Eric BOGARD	Le 02 Février
Serap CETIN & Yonis ERALTIN	Le 16 Février
Nausikaa LÉTÉ & Benjamin MARTEAUX	Le 08 Juin
Isabelle DOUBLEL & Laurent GAUGIEN	Le 29 Juin
Nathalie GAUGIEN & Ludovic JACQUEMIN	Le 20 Juillet
Carole SOARES & Laurent MEYER	Le 27 Juillet
Annick LAHIRE & Christian THEVENY	Le 10 Août
Elise FLORCZAK & José FERNANDES	Le 17 Août
Clémence BIOT & Cédric CAUSIN	Le 24 Août
Astrid LOUIS & Philippe CHAUVIÈRE	Le 24 Décembre

Suzanne AUBERTIN, née RENAUX	Le 15 Janvier,
Suzanne LECLERC, née CUDEL	Le 11 Janvier,
Jean-Claude FRANCOIS	Le 17 Janvier,
Antonio FERNANDES-ANTUNES	Le 29 Janvier,
Jocelyne JAQUIER, née DIDIER	Le 31 Janvier,
Henri VISENTINI	Le 13 Février,
Andrée LAURENSOT, née PONTOUX	Le 07 Mars,
Suzanne DAUTREY, née CHARRETTE	Le 22 Mars,
Guy MAIZIERE	Le 31 Mars,
Marcelle FRANSQUIN, née PIERRE	Le 28 Avril,
Christiane VIEL, BEGIN	Le 15 Mai,
Nelly MATHOUILLOT, née DAGNEAUX	Le 19 Mai,
Daniel MOUROT	Le 10 Juin,
Jerôme THOUVENOT	Le 20 Juin,
Michel THIRION	Le 30 Juin,
Francine OLIVIER, née MOREE	Le 08 Juillet,
Yolande MOUROT, née GUILLOT	Le 07 Juillet,
Marguerite HUMBERT-DECRION, née VOUILLAUME	Le 09 Juillet,

Onorabile FIORINI, née TURCHI	Le 18 Juillet,
Renée VOUILLAUME, née RICHOUX	Le 16 Juillet,
Mickael GRANDCLAUDE	Le 18 Juillet,
Emmanuelle LHUILLIER	Le 25 Août,
Nicole MORLOT, née KOHLER	Le 26 Aout,

Michel AUZEINE	Le 27 Septembre,
Léone NARCY, née DEPOISSE	Le 29 Septembre,
Yvonne SCHILTZ, née PIDOL	Le 02 Octobre,
Monique DESICY, née DUVAUX	Le 30 Octobre,
Gabrielle HERIQUE, née GILLET	Le 04 Décembre,
Maria de la Concepcion KOELHER	Le 06 Décembre,
Claudine BISVAL, née LARCHER	Le 11 Décembre,
Marie-Reine MOUZON, née COLLIGNON	Le 17 Décembre,

FINANCES

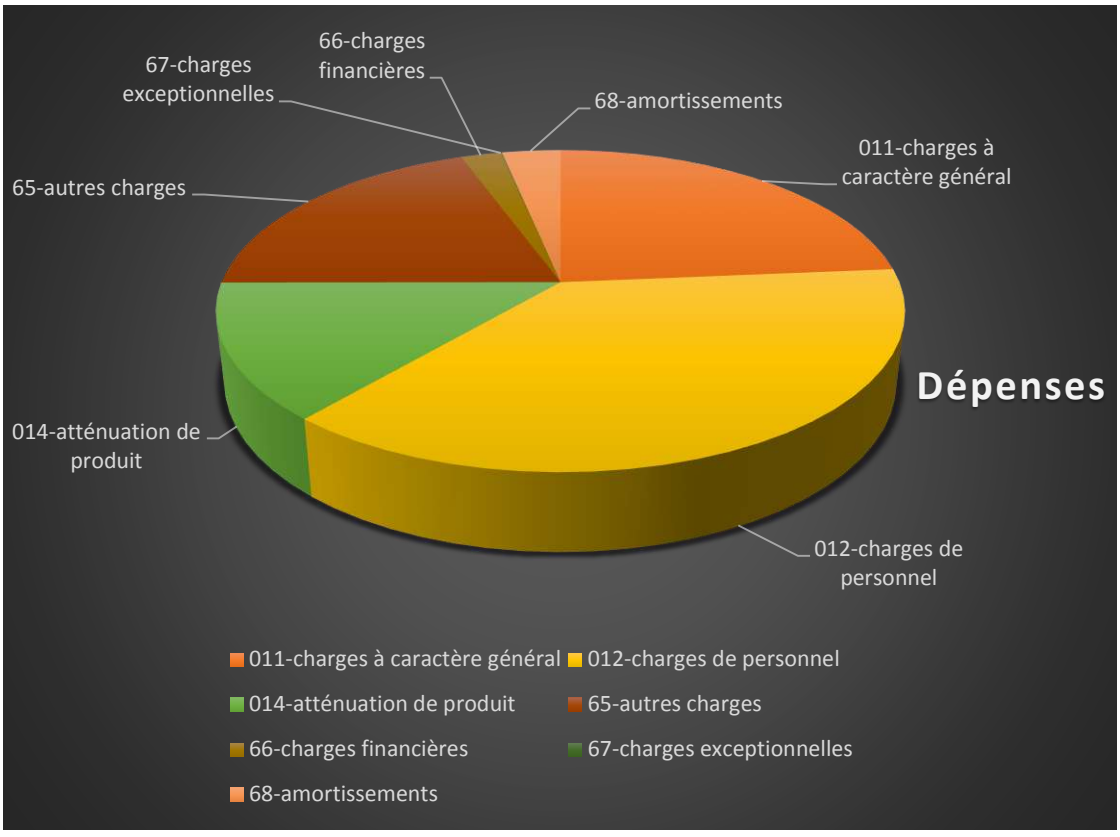
66-charges financières
67-charges exceptionnelles
68-amortissements
011-charges à caractère général
65-autres charges
014-atténuation de produit
012-charges de personnel
Dépenses
011-charges à caractère général
012-charges de personnel
014-atténuation de produit
65-autres charges
66-charges financières
67-charges exceptionnelles
68-amortissements

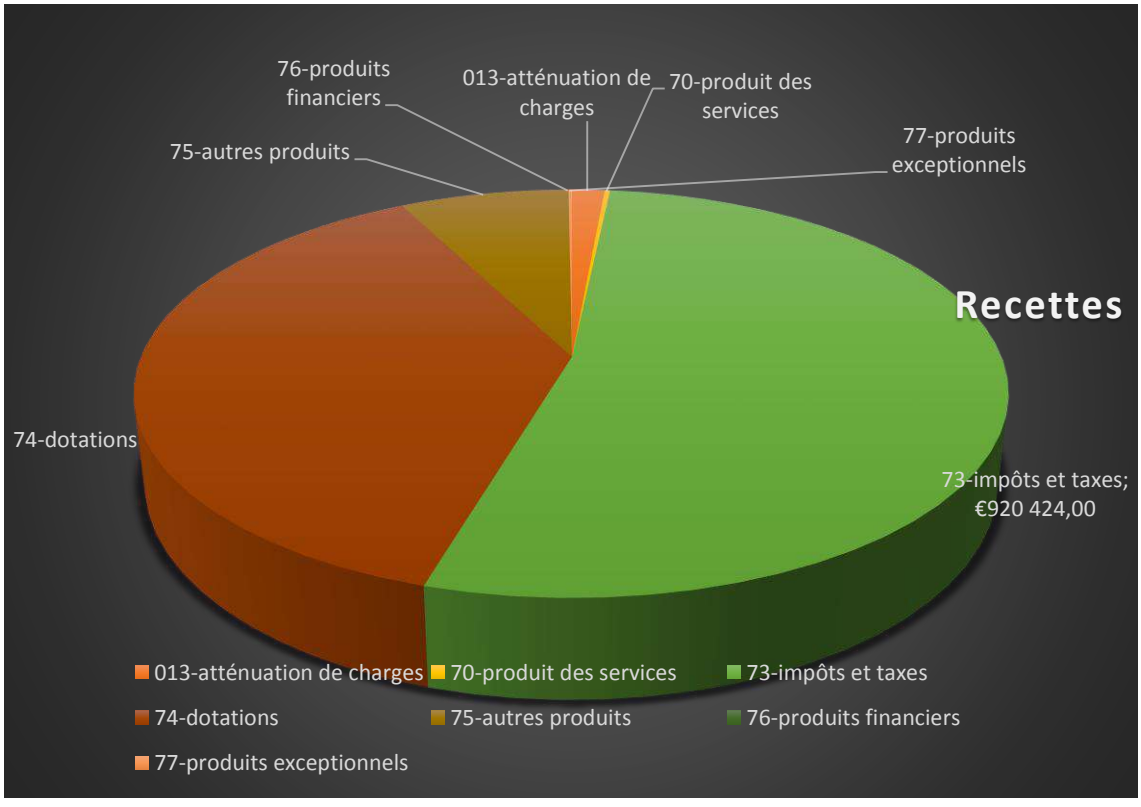
76-produits financiers
013-atténuation de charges
70-produit des services
75-autres produits
77-produits exceptionnels
Recettes
74-dotations
73-impôts et taxes; €920 424,00
013-atténuation de charges
70-produit des services
73-impôts et taxes
74-dotations
75-autres produits
76-produits financiers
77-produits exceptionnels

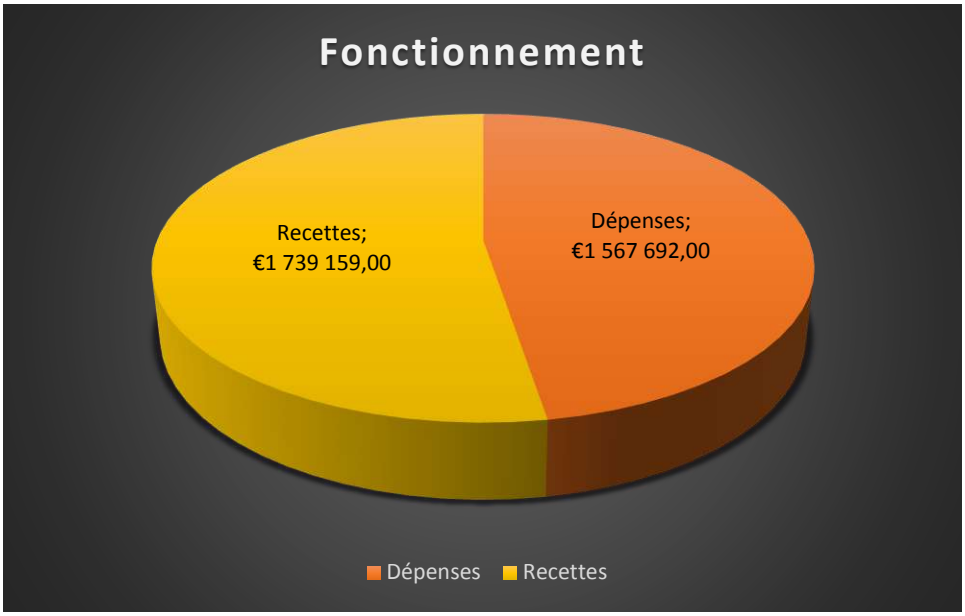
Fonctionnement
Recettes;
€1 739 159,00
Dépenses;
€1 567 692,00
Dépenses
Recettes

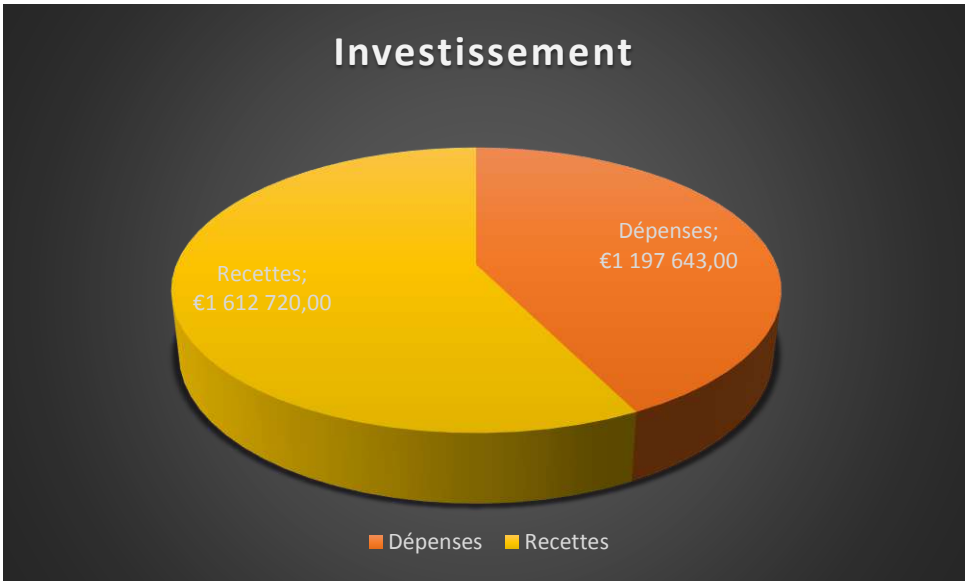
Investissement
Dépenses;
€1 197 643,00
Recettes;
€1 612 720,00
Dépenses
Recettes

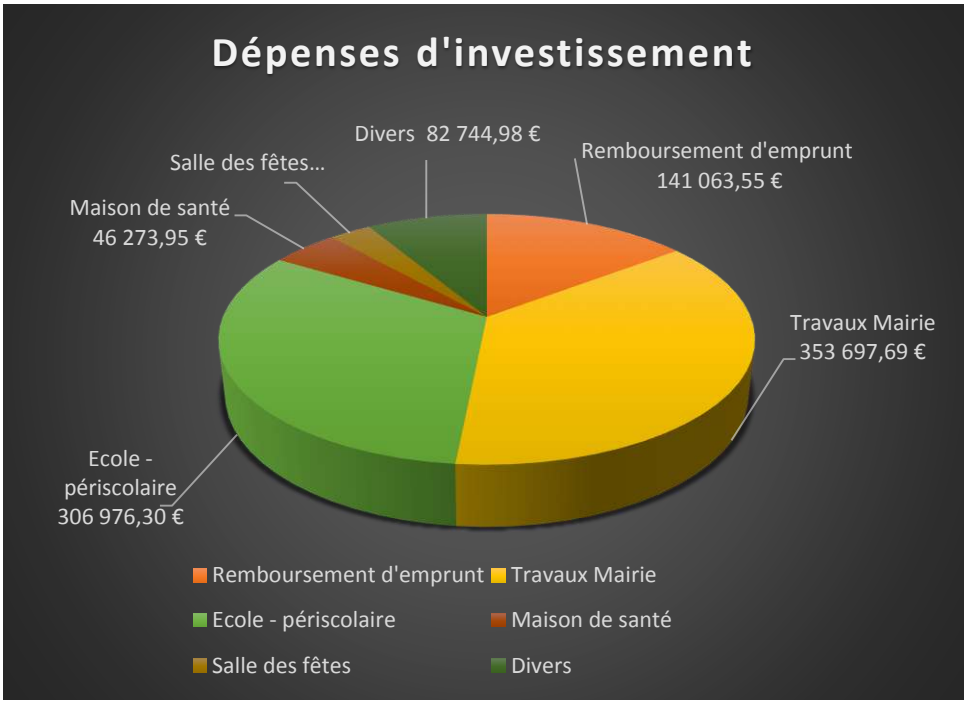
Dépenses d'investissement
Divers 82 744,98 €
Salle des fêtes...
Remboursement d'emprunt
141 063,55 €
Maison de santé
46 273,95 €
Travaux Mairie
353 697,69 €
Ecole -
périscolaire
306 976,30 €
Remboursement d'emprunt
Travaux Mairie
Ecole - périscolaire
Maison de santé
Salle des fêtes
Divers

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Le service Administratif

Au début du mois de janvier 2019, Cyril VIDOT, Maire, remerciait Mme Célia AYAD-BONIFACE, Directrice générale des services, pour le travail effectué pendant les trois années et demie passées au sein de notre commune.

Son sérieux, son assiduité, ses compétences étaient mis en avant par le premier magistrat qui lui souhaitait bonne réussite dans son prochain projet,

Le même jour, Jonathan HORVATH, originaire du Haut-Rhin, titulaire d'un DUT carrières juridiques, d'un DEUG et d'une licence de droit, d'un master en droit privé et sciences criminelles, était présenté comme le remplaçant de Mme AYAD-BONIFACE. Mis à disposition du 3/1/2019 au 7/7/2019 par le centre de gestion, il lui a été proposé un contrat de droit public pour une durée de 3 ans.

La bienvenue était souhaitée ce soir-là à notre nouveau Directeur Général des Services autour du verre de l'amitié.

Le service Technique

Le 13 février 2019 Mme Astrid MALIVERNEY, entrait au service technique en C.D.D. pour 6 MOIS, et le 13 août suivant devenait agent technique territorial stagiaire. Titulaire d'un bac professionnel de technicienne et conseil de vente en produits horticoles et de jardinage obtenu à ROVILLE-AUX-CHÊNES, elle a déjà pris ses marques sur la commune ainsi que nous avons tous pu le remarquer. Félicitations pour tous les décors que nous voyons ici et là et bienvenue dans l'équipe de notre commune.

NOUVEAU-NÉS

C'est dans une ambiance chaleureuse que Cyril VIDOT, Maire de la commune recevait en mairie, les familles des nouveau-nés. 9 naissances cette année :

Paul LAPERCHE, Noam GAUNEE, Mathéo DEVILLARD, Tracey MANGEL , Clovis HOFFMANN, Andy LAURENT, Clara CAUSIN, Bilal BOUAMIN et Arthur HAMEL.

Sur les 9 familles concernées , 5 se sont déplacées et se sont vu offrir deux cadeaux que la commission des affaires sociales avait choisis.

Cyril VIDOT félicitait les parents et rappelait l'importance de veiller au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant au sein du foyer.

La Présidente de l'ADMR exposait les services que l'association offre aux familles en cas de difficultés ou de maladie et FAMILLES RURALES expliquait leur mission d'accueil, les horaires et offrait des heures de crèche gratuites ainsi qu'une rose aux Mamans.

Le verre de l'amitié terminait cette soirée de rencontre bien agréable.

JOBS D'ETÉ

La commission des affaires sociales avait décidé encore cette année de reconduire l'opération « JOBS D'ETE » et c'est ainsi que 12 jeunes liffolois âgés entre 16 et 18 ans ont pu en bénéficier, en juillet et en août.

Aussi, le service administratif, le service technique, l'école maternelle, les galopins, et la crèche, accueillaient ces jeunes, selon leur préférence choisie dans leur lettre de motivation.

Une bonne expérience qui apprenait la rigueur au travail, aux horaires, ainsi que la bonne entente dans les équipes respectives, le respect des personnes avec lesquelles ils travaillaient et des administrés qu'ils étaient censés rencontrer .

Et comme tout travail mérite salaire, ils ont eu le plaisir de toucher un pécule bien mérité, qui leur a apporté un sentiment de fierté.

LES ECOLES

Fête des écoles

Le 21 juin

Fête de fin d'année à l'école maternelle : un très beau spectacle présenté par les enfants et l'équipe éducative devant un grand nombre de spectateurs, parents, familles et amis. Un moment de partage très agréable avec tombola, jeux, présentation de leur travail, suivi de la traditionnelle remise de diplôme et d'un petit livre subventionné par la commune (5 euros par enfant) pour leur dire au revoir, les grandes sections quittant la maternelle pour entrer au C.P.

Le 28 Juin

Mr le Maire et la commission des affaires scolaires ont été invités comme chaque année à la fête de l'école de l'Orme et des Tilleuls, et ont assisté à différentes représentations,

Félicitations aux enfants et remerciements sincères pour les directeurs des écoles élémentaire et maternelle ainsi que leurs équipes respectives éducatives pour leur travail, leur patience et leur disponibilité tout au long de l'année, merci à tous !!!

Le Brevet des collèges

Le 18 octobre, en présence de Mr BENOIT, Inspecteur Académique, Mme HUMBERT, les directeurs des écoles élémentaire et maternelle, Mr le Maire et les élus ont eu le plaisir de remettre des récompenses à tous les élèves demeurant à Liffol-le-Grand, qui ont obtenu le brevet des collèges en juillet 2019. C'est ainsi qu'avant de partager le verre de l'amitié, ils se sont vu offrir un bon d'achat de 20 euros à dépenser dans les commerces liffolois ainsi qu'une place de cinéma pour NEOPOLIS à Neufchâteau.

LE CONSEIL DES JEUNES

Durant l'année 2019, les jeunes conseillers ont été très occupés.

4 janvier : journée continue à la caserne des pompiers pour la formation du PSC1 (prévention et secours civique de niveau 1),

Puis à 19 h : en mairie, remise des récompenses pour le concours des enfants « Mon sapin d'intérieur »,

10 janvier : salle des fêtes, cérémonie des vœux de Mr le Maire

Dans le trimestre, diverses réunions d'organisation.

Au début de leur mandat, les jeunes conseillers avaient émis le souhait de voir installer une tyrolienne au parc des vergères, investissement important qui a été réalisé cette année par le service technique, au début de la période estivale.

8 mai, **18 juin** commémorations au monument,

12 juillet : journée détente à FRAIPERTUIS avec la commission et les élus disponibles, journée dans la joie, appréciée de tous.

14 juillet : commémoration au monument aux morts, puis cérémonie à la salle des fêtes où les jeunes conseillers se sont vus remettre leur diplôme de PSC1.

Après-midi au parc des vergères pour aider les élus aux divers jeux organisés pour ce jour-là.

Après les vacances, réunion pour organiser la fin de l'année, et réfléchir sur le lieu à choisir pour les décorations de Noël.

27 novembre : décoration devant la salle des fêtes des sapins installés par le service technique , pose d'un panneau, et d'une boite à lettres pour le père Noël, et quelques jours plus tard, le sapin dans le hall de la mairie était, lui aussi, superbement décoré.

4 décembre : invitation des jeunes conseillers à participer au conseil municipal, et merci à ceux qui se sont déplacés.

Le concours des enfants « Mon sapin d'intérieur » ayant été reconduit, il a été décidé que le jury serait les jeunes conseillers. Le 3 janvier, ils se sont réunis avec la commission adultes du CMEJ pour déterminer les heureux gagnants !!!

21 décembre : Louis et Lucie ont participé avec des adultes, à la journée de formation pour le PSC1.

Isabelle CARRET-GILLET, adjointe en charge du CMEJ, remercie toutes les personnes qui l'ont aidée et plus particulièrement Daniel et Chantal, le service administratif et technique, David et son équipe pour leur travail tout au long de l'année. Un grand merci aussi pour les pompiers de Liffol pour leur disponibilité aux différentes séances du PSC1 et plus particulièrement Magali, Jérome, Julien et Guillaume.

VIE COMMUNALE

Le 8 Mai

Appel du 18 Juin

Cérémonie du 14 Juillet

11 Novembre

Le 5 Décembre

Après-Midi Récréatif
Salle des Fêtes

Après-midi récréatif dans les
maisons de retraite

Le 14 Juillet aux
Parc des Vergères

Concert Gospel à l'église dans le cadre du Téléthon

TRAVAUX EN COURS

TRAVAUX EFFECTUES ou en cours :

EGLISE : mise aux normes de sécurité d'évacuation par blocs autonomes signalant les sorties et pose d'une alarme par l'Entreprise THERMACLIM de Liffol-le-Grand.

ECOLE MATERNELLE : suite à un dégât des eaux, tous les revêtements de sol ont été remplacés.

Le grillage de la cour a été changé par l'entreprise PERREY de Bazoilles-sur-Meuse.

VESTIAIRES du terrain de foot : L'entreprise THERMACLIM va intervenir prochainement pour changer l'éclairage et le tableau électrique.

SALLE DES FETES : De nouveaux rideaux de scène, les derniers blocs de secours ainsi qu'un complément de sonorisation viennent d'être posés. Le Tout sera complété prochainement par la mise en conformité du système incendie et sécurité.

LE SERVICE TECHNIQUE : 1 femme et 5 hommes, chacun avec sa spécificité, œuvrent pour que votre environnement vous soit agréable.

Ils ont été missionnés pour :

- Remettre en eau la fontaine Saint Vincent en circuit fermé et nettoyer la façade, mettre aux normes l'électricité intérieure,
- Nettoyer et hydrofuger la façade du musée « Bernard Counot ».
- Peindre les bancs, les ponts, les portes de l'église, la sacristie, le gymnase, les appartements communaux au départ des locataires, les vestiaires du foot,
- Remplacer la deuxième partie des toilettes enfants à l'école maternelle.
- Faucher les parties herbeuses des massifs, des différents terrains communaux, des bords de rues, le terrain de foot,
- Désherber les allées du cimetière,
- Aménager les espaces verts, créer et installer des décorations et des illuminations pour les fêtes de fin d'année ,
- Installer la tyrolienne au Parc des Vergères,
- Effectuer des travaux d'électricité à l'église,
- Ainsi que tous petits travaux de réparations et tous travaux de déménagements, qui ont été nombreux cette année.
- Mise en place et participation logistique et technique pour les manifestations et spectacles, (installation des stands et des feux d'artifice au 14 juillet, mise en place et enlèvement des chaises pour chaque représentation à la salle des fêtes) etc…..
- Entretien, réparation et contrôle journalier de la station d'épuration.
- Répondre à toute les demandes qui interviennent journellement.

PROJETS EN COURS

Projet de maison de santé pluri-professionnelle.

Les travaux de la future maison de santé ont commencé depuis quelques mois, ceux-ci avancent et se déroulent normalement dans les temps impartis, et à ce jour, on peut déjà constater et voir émerger les premiers prémices de ce projet.

On retrouvera au sein de cette maison de santé pluri-professionnelle pour l'instant, nos deux médecins, les deux cabinets de soins infirmiers, une podologue, une sage-femme, une diététicienne et les services de l'ADMR, cette liste pourra se compléter avec la venue d'autres praticiens.

Cet emplacement reste stratégique car il permettra de redynamiser le centre bourg et de créer un pôle de santé regroupant la pharmacie et les kinésithérapeutes, avec un aménagement extérieur qui sera réalisé à l'arrière sur la place d'Armes, avec la création d'une halle couverte et une zone d'espaces verts.
Son ouverture est prévue pour le troisième trimestre 2020.

Projet de regroupement des écoles primaires et du périscolaire.

Les travaux sont en cours de finalisation, et la nouvelle école de l'Orme va bientôt pouvoir ouvrir ses portes et accueillir les enfants de l'école élémentaire sur un seul et même site, ce qui sera une première pour la commune de Liffol-le-Grand.

Celui-ci se trouvera à proximité du collège Charles-Edouard-Fixary (impasse du 08 mai 1945) et regroupera l'ensemble des élèves du primaire, avec quatre salles de classe qui se trouveront dans l'enceinte du collège et trois autres classes dans la nouvelle extension reliée par un sas de liaison.

Les lieux seront mutualisés avec des espaces et des locaux bien définis pour le service de garderie du périscolaire Familles Rurales avec une grande salle d'activité et deux salles de jeux dédiées à ces services.

Une zone de stationnement est créée ainsi qu'une cour de récréation, un hall d'accueil, des bureaux et des sanitaires, afin d'accueillir, personnel, enseignants, enfants et familles dans des conditions optimales et adéquates pour tous.

Transformation du bureau de poste en agence postale communale.

Les élus du conseil municipal ont récemment délibéré pour décider la transformation du bureau de poste actuel en une agence postale communale.

Cette modification devrait intervenir avant l'été 2020, et va nous permettre de pouvoir maintenir et conforter une offre de service aux administrés de Liffol-le-Grand et du territoire.

On y retrouvera également au sein de cette agence postale les services d'une MSAP (maison des services au public) pour vous accompagner à réaliser vos démarches administratives.

Une courte période de fermeture sera prévue afin de pouvoir réaliser ces travaux qui sont financés par la Poste.

PROJETS EN COURS

Installation d'un module sanitaire public sur le parking de l'église.

Afin de répondre à un besoin et de finaliser le projet de parking à côté de l'église, un bloc sanitaire sera installé à cet endroit au printemps 2020, où les réseaux d'arrivée d'eau et d'évacuation ont été réalisés au moment de la création de ce parking

Mise en place d'un périmètre de vidéo-protection.

Suite à des dégradations régulières aux abords du gymnase de Liffol-le-Grand, un périmètre de vidéo-protection va prochainement être installé, afin de préserver un investissement réalisé pour apporter des services confortables pour tous.

Ce principe de vidéo-surveillance sur le domaine public pourra être étendu sur d'autres secteurs dans la commune en fonction de la satisfaction que va nous apporter cette expérimentation.

De même afin de contrôler certain abus sur des espaces du domaine public, un arrêté vient d'être pris pour interdire toute consommation d'alcool par des mineurs aux abords du gymnase, des écoles (maternelle et primaire), du collège, de l'AFPIA et de l'église.

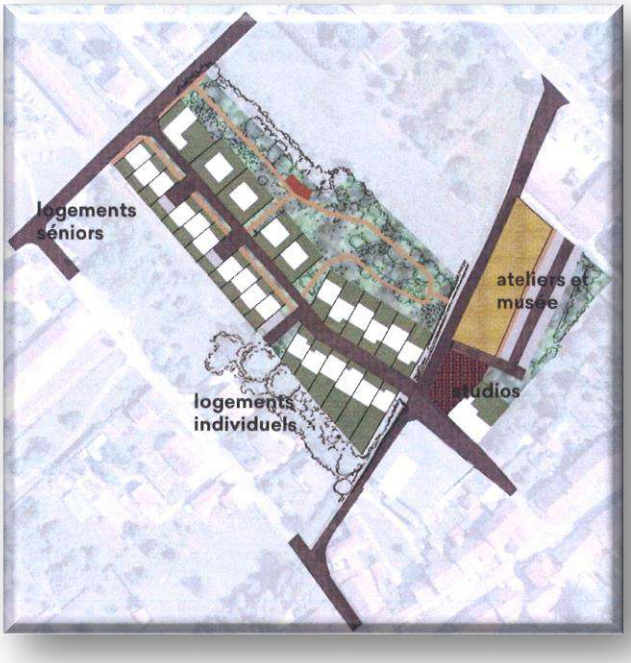

ETUDE EPFL

La collectivité s'est rapprochée des services de l'EPFL (établissement Public Foncier de Lorraine), pour lancer une étude technique, programmatique et d'aménagement de la scierie des Tournelles de Liffol-le-Grand.

L'étude est actuellement en cours et ce projet à long terme pourrait voir la création de logements pour seniors, de logements individuels, de studios pour étudiants et des boxes pour ateliers/entrepôts.

Ce projet de requalification urbaine au niveau de l'ancienne scierie des Tournelles est actuellement en étude et va prendre encore un peu de temps, les élus feront le choix de la faisabilité de ce projet, qui peut être fractionné en plusieurs tranches.

Le « siège de Liffol »

Le Préfet des Vosges Pierre ORY et Jean-Jacques GAULTIER, Député de la 4ème circonscription des Vosges ont inauguré le 4 juin 2019 le show room « Siège de Liffol », à l'entrée de la commune, route de Neufchâteau. Vitrine pour les artisans faisant partie du Pôle Lorrain Ameublement Bois (PLAB) et pour l'Indication Géographique (I.G.), label officiel homologué par l'état qui garantit une qualité et une origine du produit vendu.

Cet espace est ouvert 7 jours sur 7 et l'entrée est **LIBRE**.

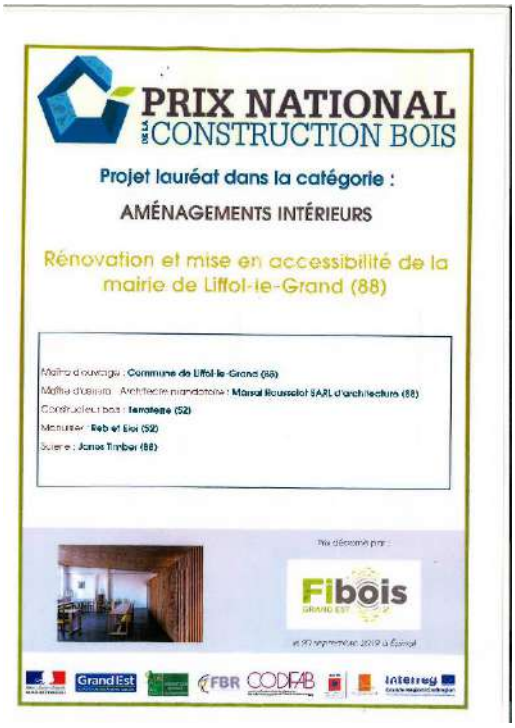

Aménagement de la Mairie

A la suite des travaux de mise en accessibilité de la Mairie, la commune s'est inscrite à un concours national visant à récompenser les aménagements intérieurs bois, et s'est vue remettre le 1 er prix FIBOIS GRAND EST, pour la salle du Conseil, concrétisé par un trophée. A l'unanimité, les travaux de l'ensemble rénové sont très appréciés.

Restauration du Calvaire de l'Eglise

La Fondation du patrimoine a ouvert un concours départemental des «Rubans du Patrimoine» la Commune a obtenu également le 1er prix. C'est ainsi que le 19 octobre 2019, en présence des élus, locaux et départementaux, des représentants de la Fondation du Patrimoine et de la Fédération Française du Bâtiment, deux chèques ont été remis à la collectivité :

500 euros par la Fondation du Patrimoine,

500 euros par la Fédération française du bâtiment.

PROJETS PORTES PAR LA CCOV

Début des travaux du nouveau

pôle petite enfance.

Le début des travaux de construction du nouveau pôle petite enfance viennent de commencer.

Il sera implanté en face de l'école maternelle à la place de l'ancien périscolaire « les Galopins ».

Dans ce pôle, on y retrouvera la crèche « Bisous Câlins » les services du RAM (relais assistantes maternelles), ainsi qu'un service de garderie pour les 3/6 ans, sous la compétence de la communauté de communes et l'association Familles Rurales.

L'ouverture de ces nouveaux locaux est prévue pour l'automne 2020, afin d'offrir un service adapté pour le personnel, les enfants et les familles.

Les travaux de la fibre optique avancent.

Dans le cadre de l'aménagement numérique de son territoire et sur la commune de Liffol-le-Grand, les travaux de déploiement de l'internet très haut débit, par le biais de la fibre optique ont commencé, avec la mise en place des coffrets NRO (nœud de raccordement optique), SRO (sous répartiteur optique) et le passage des gaines qui s'effectuent sur la commune.

Le programme de déploiement s'étale sur 4 ans, avec un service opérationnel pour Août 2021.

PROJETS PORTES PAR LA CCOV

Ouverture prochaine du nouveau centre culturel.

Les difficultés de fonctionnement liées au manque d'espace et aux rayonnages obsolètes à la bibliothèque installée dans la salle des fêtes, ainsi que les mauvaises conditions pour dispenser les cours de l'école de musique, située dans l'ancienne perception de la commune, ont suscité la réflexion de création d'un nouveau centre culturel.

Les travaux en cours de finition de ce nouveau centre culturel vont s'achever très prochainement et son ouverture est prévue début 2020.

Le nouveau centre culturel qui va se trouver en lieu et place de l'ancienne perception rue de l'Eglise, va regrouper au rez-de-chaussée la bibliothèque dans un espace de 101m2, avec des espaces de rangement, une zone pour enfants offrant aussi un accès numérique et informatique ; Au 1er étage sera installée l'école de musique, avec trois boxes pour l'enseignement des instruments et une salle de 43m2 pour les auditions, formations musicales et actions culturelles.

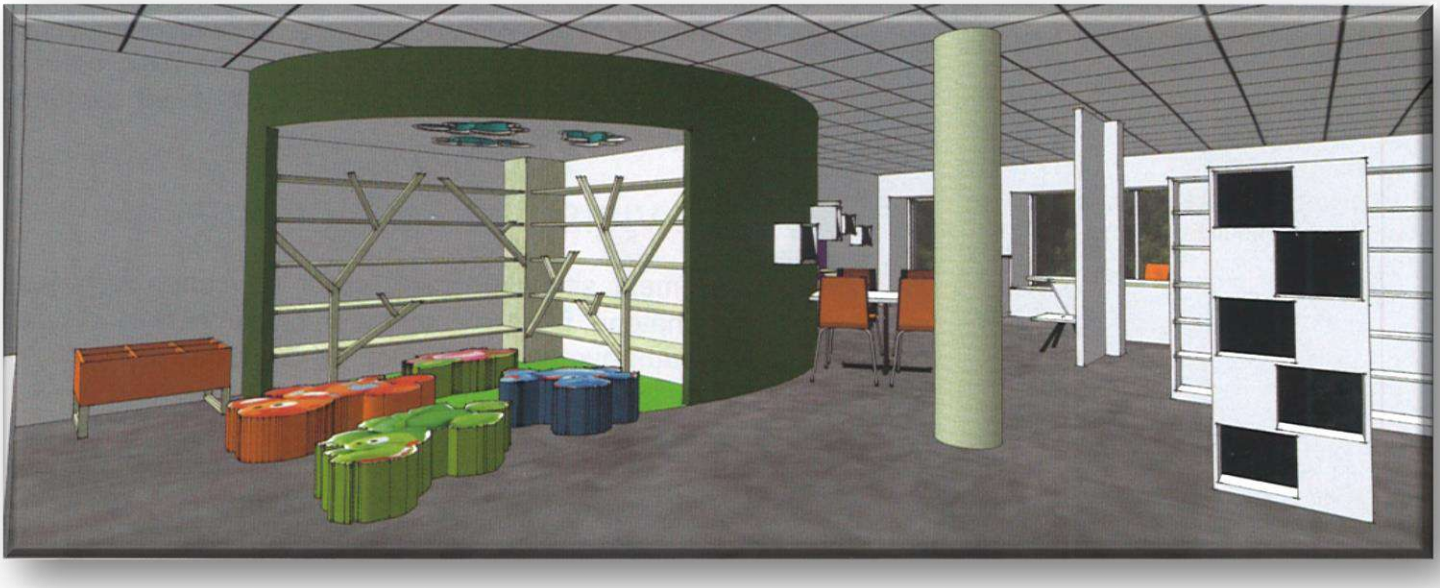

Les projets futurs

Les projets en réflexion pour les années à venir :
- La création d'une déchetterie sur Liffol-le-Grand, afin d'apporter une équité de service sur le territoire.
- Une étude de requalification de l'ancien entrepôt « Girard-Est » rue de l'Europe, est en cours, afin de créer une zone d'activité économique en lieu et place de la structure actuelle et de ses abords.

PROJETS PORTES PAR LA CCOV

PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)

La communauté de communes de l'Ouest Vosgien a lancé en 2016 l'élaboration de son PLUI, qui est un outil de planification qui doit réglementer l'occupation du sol. C'est ce document qui définira notamment les zones constructibles et les règles de construction applicables au territoire de la C.C.OV. et notamment à notre commune.

Le diagnostic présenté lors des réunions publiques en 2017, a permis de faire émerger des enjeux qui sont retranscrits au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce PADD est un véritable projet de territoire pour la CCOV.

Finalisé en Septembre 2019, la collectivité souhaite présenter aux habitants son projet et ses ambitions pour le devenir du territoire.

Dans l'objectif d'associer les habitants, la CCOV vous invite à participer à une réunion publique afin de vous présenter ce projet et répondre à toutes vos questions.

Celle-ci aura lieu le mardi 11 Février à 19h00 à la salle des fêtes de Liffol-le-grand.

PROGRAMME D'INTERET GENERAL

AMELIORER VOTRE LOGEMENT AVEC LE DISPOSITIF « HABITER MIEUX » DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN

Jusqu'au 31 décembre 2020, la CCOV en partenariat avec l'Anah accompagne techniquement et financièrement les propriétaires occupants d'un logement de plus de 15 ans dans leur projet de travaux. Les champs d'intervention du dispositif visent à aider :

- la rénovation thermique des logements,
- le traitement de l'habitat indigne et très dégradé,
- l'adaptation des logements aux situations de perte d'autonomie.

En 2019, **huit ménages Liffolois ont bénéficié de ce dispositif**. Ce sont 77 835 € de subventions publiques qui ont été accordées, pour 114 637 € de travaux TTC projetés. Soit une intervention financière moyenne à hauteur de **68% du montant des travaux.**

COMMENT EFFECTUER UNE DEMANDE D'AIDE ?

Le CAL PACT des Vosges (03 29 31 97 00 / solihavosges@soliha.fr) a été missionné par la CCOV afin de vous renseigner sur le dispositif, visiter votre bien et vous conseiller, rechercher les aides financières adaptées à votre projet et constituer les dossiers de subventions.

Des **permanences** du CAL PACT des Vosges, sans rendez-vous, sont mises en place sur le territoire afin de permettre un accompagnement de proximité :

- le 2ème lundi du mois de 10h à 12h en Mairie de Liffol-le-Grand,
- le 3ème lundi du mois de 10h à 12h dans l'antenne de la CCOV à Châtenois,
- le 4ème lundi du mois de 9h30 à 12h au CCAS à Neufchâteau.

L'Anah dispose également d'un **service en ligne** pour tester son éligibilité et pour déposer un dossier de demande d'aides : https://monprojet.anah.gouv.fr/

INFORMATIONS DIVERSES

La formation aux premiers secours

Le 4 janvier 2019 à la caserne des pompiers Denis GONCKEL, 12 enfants du conseil des jeunes ont suivi la formation des premiers secours niveau I (PSC1). Un super moment passé ensemble et qui a fait l'objet d'une remise de diplômes le 14 juillet, par les pompiers, à la salle des fêtes.

Le 21 décembre 2019, une seconde cession était organisée avec des personnes volontaires, enfants , personnel de maison de retraite, et autres, et se passait en mairie.

Un grand merci aux pompiers de Liffol-le-Grand qui répondent toujours favorablement à nos demandes et plus particulièrement à Mr Julien THOUVENIN pour l'organisation des différentes séances ainsi que les formateurs Mme Magali VIDOT et Mr Guillaume AUBERTIN .

Rendez-vous prochainement pour la remise des diplômes !

BIEN VIVRE A DOMICILE APRES LA RETRAITE :

C'est une dizaine de personnes qui ont répondu présentes pour un atelier proposé par le Centre Hospitalier de l'ouest vosgien les 21 et 28 novembre 2019 et qui visait à donner des conseils aux retraités. Une première matinée consacrée à l'ergothérapie et l'activité physique adaptée avec des conseils d'une ergothérapeute qui ont ravi les participants puis une deuxième demi-journée avec une psychologue pour des tests de mémoire et une diététicienne pour la confection d'un repas et des conseils en nutrition, séance qui se terminait par un repas succulent partagé avec beaucoup de plaisir.

La Fête foraine

Celle-ci aura lieu pour l'année 2020 derrière le gymnase de Liffol-le-Grand rue Raymond Schneider.

INFORMATIONS DIVERSES

Cours Informatique 2019

Atelier informatique : l'association l'ADCI anime depuis début novembre deux ateliers informatique dans la salle du conseil en mairie, et c'est ainsi qu'une quinzaine de participants se sont inscrits pour cette session, divisés en deux groupes dont un pour les débutants.

A l'époque du numérique , il est bien appréciable de pouvoir compter sur les enseignements de l'ADCI un grand merci à Mme BOULANGER Nicole, Mr. BOULANGER Yves et Mr ROSARD Patrick

LE CCAS vous informe :

Un taxi est mis à la disposition de tous les retraités vivant à leur domicile :

- Soit pour aller à la salle des fêtes, le mardi après midi, où le GUE LIFFOLOIS organise des jeux et le goûter, (pour la modique somme restant à leur charge de 3 euros, le reste étant pris en charge par le CCAS)
- Soit pour aller faire les courses le mercredi après-midi, à U EXPRESS,(pour la modique somme de 3 euros restant à leur charge, le reste étant pris en charge par le CCAS)
- Soit pour se rendre aux festivités du 14 juillet et animations diverses à la salle des fêtes, organisées par la Commune. (totalité prise en charge par le CCAS).

Pour pouvoir profiter de ces services, il suffit de téléphoner en mairie au 03 29 06 60 25.

L'après-midi récréatif offert aux Ainés

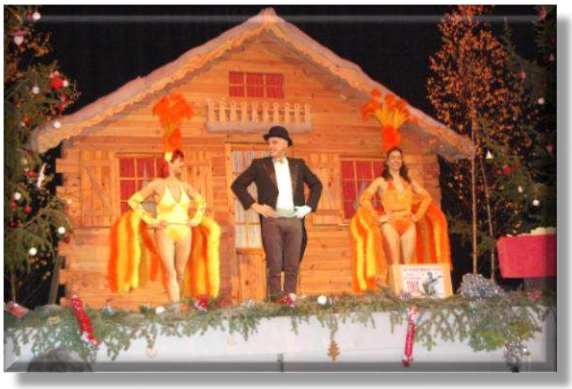

Concours illuminations de Noël

Le concours illuminations et décorations extérieures a été reconduit pour l'année 2019. Tous les habitants, artisans et commerçants ont été invités à participer à ce concours sans inscription.
Le jury composé d'élus, agents et membres d'associations se sont rendus dans les rues de notre cité, afin de pouvoir observer le travail et l'implication de chacun et d'admirer ces beautés festives.

Les lauréats se verront remettre en début d'année 2020, un bon d'achat de 40/30 ou 20 euros en fonction du classement et des catégories retenues.
Merci pour votre contribution qui permet, à notre collectivité de garder un cadre de vie agréable, et merci aux membres du jury pour leur participation.

Sapins d'intérieur

Le concours « mon plus beau sapin d'intérieur » a été également reconduit cette année avec la contribution du conseil municipal des enfants et des jeunes.
Ce sont 33 photos de sapins reçus en mairie qui ont été admirées par les élus municipaux et les membres du CMEJ.

A l'issu de la sélection, les participants vont se voir remettre en début d'année 2020 les récompenses pour cette participation.
Félicitations à tous les enfants pour ces beaux sapins réalisés au sein de leur foyer.

Novembre 2019, avec **5 décès de professionnels** et plusieurs blessés très graves, un mois NOIR pour la profession dans les travaux forestiers.
Les chutes de branches sont à l'origine de tous ces accidents.

FORESTIERS
REDOUBLEZ DE VIGILANCE !

Rappel de consignes essentielles de sécurité en cette période.

Avant l'abattage d'un arbre, réalisez **OBLIGATOIREMENT** :
- un **TEMPS D'OBSERVATION PREALABLE de l'arbre, de son houppier et son environnement immédiat.** Ne sous-estimez aucun danger !
- un **CHEMIN DE REPLI** de 15 à 20 mètres, obliquement à la direction d'abattage, à utiliser dès le début de la chute de l'arbre. **Ne restez pas à proximité !**

Sur un arbre dépérissant, les vibrations générées par les coups de masse sur le(s) coin(s) peuvent provoquer des chutes de branches. Utiliser des alternatives pour le faire tomber (câblage, coin mécanique...).

Après l'abattage, VERIFIEZ les branches et houppiers alentour.

Ces deux consignes viennent en complément des autres mesures de sécurité :
- Porter ses équipements de protection individuelle de sécurité ;
- Eviter le travail isolé et respecter les distances de sécurité ;
- Identifier les dangers particuliers et les communiquer à toutes les personnes concernées ;
- Organiser en amont les secours : personnels formés SST, identification du point de rencontre des secours le plus accessible, trousse(s) de secours, véhicule dans le sens du départ, voies d'accès libres, etc.

SECHERESSE 2019 :

Suite à la plainte de plusieurs propriétaires ayant constaté des fissures dans leur habitation, la commune a décidé de lancer une procédure de demande en reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture.

En effet, la loi n° 82.600 du 13-7-1982, prévoit que les personnes victimes de catastrophe naturelle peuvent être dédommagées par leur société d'assurance pour les dommages qu'elles ont subis si l'état de catastrophe naturelle a été reconnu par les autorités.

Les habitants qui sont concernés doivent :

- faire une déclaration de leur dommage auprès de leur assureur par lettre recommandée avec A.R.

- **Les personnes concernées sont invitées à adresser leur demande à l'adresse suivante : Mairie de Liffol-le-Grand – Bureau de Police Municipale – 27 Rue de l'Orme au moyen d'une lettre manuscrite**, précisant de façon détaillée leur nom, l'adresse du bâtiment concerné, les dates d'apparition et d'évolution du phénomène, la description des dégâts constatés, en joignant des photos ou tout autre document prouvant la réalité des dégâts.

Les dossiers instruits par la Mairie seront ensuite transmis au Ministre de l'intérieur via le Préfet, puis soumis à l'examen d'une commission interministérielle, seule habilitée à prendre un arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Pour que l'état statue favorablement sur le dossier constitué par le maire de la commune sinistrée, l'intensité anormale de l'agent naturel à l'origine du sinistre doit être prouvée : **il faut que la situation sorte réellement de l'ordinaire,**

Z.A.C. VAL DE LA GOULOTTE

Quelques parcelles sont encore disponibles sur le lotissement de la ZAC Val de la Goulotte, au tarif de 17$^{€00}$ le m2, avec une prime de 3000€ versée par la collectivité à l'achèvement de la construction.

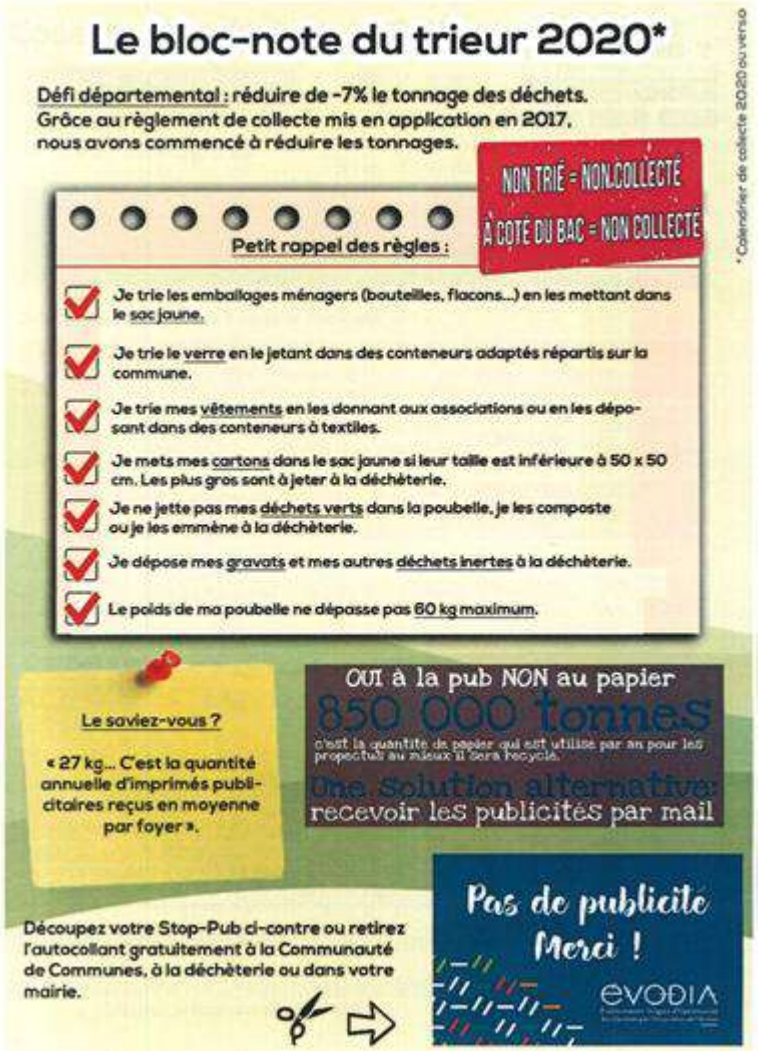

« Vers le « zéro déchet » :

S'appuyant sur la pratique de 102 communes vosgiennes, la CCOV a expérimenté entre octobre et décembre 2019 la collecte des ordures ménagères par quinzaine sur 13 communes pilotes.

L'objectif du test était d'en mesurer la faisabilité sur notre territoire. Ce changement de fréquence a été concluant : la part d'ordures ménagères a baissé de 20% au profit du tri (en sacs jaunes et en composteurs).

Fort de ces résultats, le Conseil Communautaire a voté le 17 décembre 2019 la généralisation de la collecte par quinzaine à toutes les communes membres (sous réserve d'une dérogation préfectorale pour celles de plus de 2000 habitants.). La CCOV poursuit ainsi son action en faveur de la réduction des déchets, objectif prioritaire des derniers textes réglementaires.

Le planning de mise en œuvre sera établi courant 2020. A cette occasion, un guide complet présentant les enjeux environnementaux et financiers vous sera remis.

La CCOV propose dès à présent différents outils pour vous aider à jeter moins : composteurs à prix réduit, aide financière pour l'acquisition de poulaillers, Stop Pub (voir au verso)

INFORMATIONS DIVERSES

Qui peut voter aux élections municipales ?

Pour pouvoir voter, un électeur doit :

•avoir au moins 18 ans ;
•être de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE ;
•être inscrit sur les listes électorales ;
•jouir de ses droits civils ou politiques.

Qui peut être candidat aux élections municipales ?

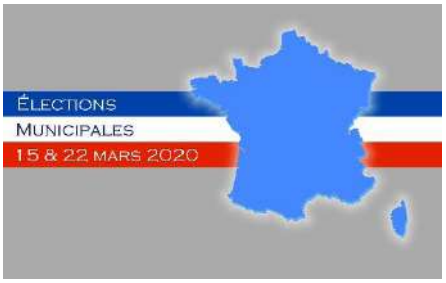

Pour être éligible en qualité de conseiller municipal cinq conditions doivent être réunies :

•être français ou ressortissant de l'Union européenne ;
•avoir 18 ans révolus au jour du scrutin ;
•avoir satisfait aux obligations militaires ;
•être électeur de la commune ou inscrit au rôle des contributions directes de la commune ou justifier devoir y être inscrit au 1er janvier 2020 (candidats "extra-communaux") ;
•être candidat dans une seule circonscription électorale.

Ne peuvent être élus conseillers municipaux dans les communes situées dans le ressort les magistrats de cours d'appel ou de tribunaux de grande instance et d'instance (tribunaux judiciaires à partir de 2020) et les membres de tribunaux administratifs.
Les agents salariés communaux ne peuvent être élus au conseil municipal de la commune qui les emploie.

Les déclarations de candidatures en vue du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires à l'occasion des scrutins des 15 et 22 mars 2020 devront être déposées pour toutes les communes du département à la **Préfecture des Vosges** aux dates suivantes :

Pour le 1er tour : du lundi 3 février au jeudi 27 février 2020 inclus.

Pour le 2ème tour : les lundi 16 et mardi 17 mars 2020.

Tous les éléments nécessaires au dépôt de candidatures, notamment la liste des pièces à fournir lors du dépôt de candidature et la possibilité de prendre rendez-vous en ligne, seront publiés courant décembre dès réception des chiffres de l'INSEE relatifs à la population.

OCCUPATION SALLE DES FETES 2020

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M	1 S Foot Neufchateau Liffol	1 D COMMUNE	1 M	1 V	1 L
2 J	2 D LOTO	2 L	2 J	2 S AMIS DE SEBASTIEN	2 M
3 V	3 L	3 M	3 V	3 D LOTO	3 M
4 S LOTO	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 D AMIS DES VERGERES	5 M	5 J	5 D AJAL Bourse Vêtements	5 M	5 V
6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S ARD GALA DANCE
7 M	7 V	7 S GACVIE FESTI	7 M	7 J	7 D
8 M	8 S ACP 88 REPAS	8 D PHOTOS ET NATURE	8 M	8 V COMMUNE	8 L
9 J VŒUX DU MAIRE	9 D	9 L	9 J	9 S	9 M
10 V	10 L	10 M	10 V ECOLES CARNAVAL	10 D	10 M
11 S LESCHANGES REPAS	11 M CCOV Réunion PLUI	11 M	11 S ECOLE REPAS	11 L	11 J
12 D	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V
13 L DON DU SANG	13 J	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 V	14 S	14 M	14 J	14 D
15 M	15 S CDF Repas St VALENTIN	15 D Elect° Municipales	15 M	15 V	15 L
16 J	16 D	16 L	16 J	16 S JML Jacky LOCKS	16 M
17 V	17 L	17 M	17 V	17 D JML Jacky LOCKS	17 M
18 S SALON	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 D BIEN ETRE	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 V	21 S	21 M	21 J	21 D CDF FETE MUSIQUE
22 M	22 S	22 D Elect° Municipales	22 M	22 V	22 L
23 J	23 D SCRABBLE LOTO	23 L	23 J	23 S	23 M
24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M
25 S	25 M	25 M	25 S VOX POPULI	25 L	25 J
26 D COMMUNE	26 M	26 J DON DU SANG	26 D LOTO	26 M	26 V
27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S PRIVE
28 M	28 V	28 S LESCHANGES LOTO	28 M	28 J	28 D PRIVE
29 M	29 S COMMUNE	29 D PAROISSE REPAS	29 M	29 V	29 L
30 J		30 L	30 J	30 S ASSN Basket	30 M
31 V		31 M Collège LEXIMATHEUX		31 D LOTO	

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 J DON DU SANG	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J DON DU SANG	3 S Familles Rurales Loto	3 M	3 J
4 S	4 M	4 V	4 D AFN REPAS	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S CDF St NICOLAS
6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 M	9 V	9 L DON DU SANG	9 M
10 V	10 L	10 J	10 S ARD BAL FOLK	10 M	10 J
11 S	11 M	11 V	11 D AJAL Bourse Vêtements	11 M COMMUNE	11 V
12 D	12 M	12 S SCRABBLE	12 L	12 J	12 S AMICALE POMPIERS
13 L	13 J	13 D FESTIVAL	13 M	13 V	13 D SAINTE BARBE
14 M COMMUNE	14 V	14 L	14 M	14 S JML Ste CECILE	14 L
15 M	15 S PRIVE	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J	17 S CDF LOTO	17 M	17 J
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S JML
20 L	20 J	20 D VOX POPULI LOTO	20 M	20 V	20 D CONCERT NOEL
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J	22 D ASSN BASKET LOTO	22 M
23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J	24 S GACVIE	24 M	24 J
25 S	25 M	25 V	25 D EXPO PEINTURE	25 M	25 V
26 D	26 M	26 S LESCHANGES LOTO	26 L	26 J	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S Après-Midi Récréatif	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L		31 S		31 J Liffol Moto Verte